

SYNDICAT MIXTE D'IRRIGATION ET DE MISE EN VALEUR DU FOREZ-----
siège : Sous-Préfecture de MONTBRISON
-----**BOITE POSTALE 181 - 42604 MONTBRISON CEDEX****Téléphone : 04 77 96 10 39 - Télécopie : 04 77 58 83 08 - Email : contact@smif42.fr****DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL****Séance ordinaire du 11 DECEMBRE 2025****OBJET DE LA DELIBERATION APPROBATION DE L'AVENANT N° 1 AU MARCHÉ PUBLIC ACCORD CADRE A BONS DE COMMANDE DE GROSSES REPARATIONS URGENTES SUR LE CANAL DU FOREZ**

Le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les membres du Comité Syndical en exercice a été faite dans les formes et délais prescrits par la loi.

2°) Que la délibération ci-après transcrite, textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Comité, a été adoptée à l'unanimité des votants.

3°) Que le nombre de membres du Comité Syndical en exercice au jour de la séance était de **19** sur lesquels il y avait **11** membres présents et **2** membres représentés par pouvoir accordé, soit **13 membres votants** à savoir :**Présents :**

1-	M. BONNEFOY Jean-Yves, Président	11-	M. VERNET Gérard
2-	M. CHARRETIER Nicolas	12-	
3-	M. CHAZAL Jacques	13-	
4-	M. COUCHAUD Patrice	14-	
5-	M. DALBEGUE Gérard	15-	
6-	M. FAYARD Stéphanie	16-	
7-	M. FRECON Laurent	17-	
8-	M. FRECON Sébastien	18-	
9-	M. LARDON Eric	19-	
10-	M. SANIAL Jean		

Absents avec excuses : Mme BRUEL Nicole - Mme DARFEUILLE Marianne – M. OGIER Yvan – M. PALIARD Rambert - M. REBOUX Georges - M. REVEILLE Yves**Absents représentés :** Mme BROSSE Chantal donne pouvoir à M. BONNEFOY Jean-Yves
M. FRECHET Daniel donne pouvoir à M. VERNET Gérard**Secrétaire élu pour la durée de la session :** M. COUCHAUD PatriceMonsieur le Président fait lecture de la proposition d'avenant n° 1 qui conduit à une prorogation de la durée du marché public – accord cadre à bons de commande pour les Grosses Réparations Urgentes sur le Canal du Forez, **de douze (12) mois**.

.../...

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254200314-20251211-C01-20251211-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/12/2025
Publication : 11/12/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

Où cet exposé et après avoir délibéré, le Comité Syndical :

- approuve l'avenant n° 1 au marché public – accord cadre à bons de commande pour les Grosses Réparations Urgentes sur le Canal du Forez tel que présenté,
- délègue son Président pour signer toutes les pièces se rapportant à cette décision.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A MONTBRISON, le 11 décembre 2025

Le Président,
Jean-Yves BONNEFOY

Le Secrétaire,

